



UNE ENTENTE AMENÉE À BRILLER

La SEML (Société d'Économie Mixte Locale) Côte-d'Or Énergies, spécialisée dans le développement des énergies renouvelables, entre au capital de la société BF Énergie basée à Aiserey (21). Cette dernière, experte de la construction et de l'exploitation de centrales photovoltaïques, offre l'opportunité à la SEML de réaliser rapidement des projets.

L'entrée au capital, à hauteur de 48 % permet aussi à la SEML d'avoir quatre centrales déjà opérationnelles, d'une puissance totale de 250 kWc correspondant à la consommation électrique d'une centaine de foyers (hors chauffage).

En savoir plus en cliquant [ici](#)



En 2019, toujours aux côtés des collectivités dans la gestion de leur territoire et de la transition énergétique



Mercredi 16 janvier, Jacques Jacquenet, Président du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, accompagné des membres du Bureau et du personnel, a présenté ses vœux aux partenaires institutionnels ainsi qu'aux entreprises. Lors de cette cérémonie, il a dressé le bilan de l'année écoulée :

- « Mission accomplie » en matière de périmètre avec l'adhésion du Pays Châtillonnais. Une nouvelle CLE a vu le jour avec la CLE des Terres de Côte-d'Or, réunissant les EPCI.
- « Mission accomplie » également en mobilité électrique avec 40 bornes de recharge posées en 2018.
- 5 millions d'euros consacrés aux travaux d'électrification rurale, dont 13 km de réseau sécurisé grâce aux travaux de suppression de fils nus. 5 autres millions d'euros investis dans la rénovation de l'éclairage public.
- 5 communautés de communes accompagnées dans l'élaboration et la finalisation de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
- Validation de l'investissement pour le tout premier réseau de chaleur à Bligny-sur-Ouche construit par Côte-d'Or Chaleur, la régie mise en place par le SICECO.

En 2019, le SICECO entamera une grande réflexion stratégique afin de cibler au mieux ses activités, toujours dans l'intérêt de ses adhérents, mais plus globalement dans l'intérêt du plus grand nombre.

Un partenariat renforcé

Vendredi 14 décembre, à Cité 21, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le SICECO ont renouvelé la convention de partenariat pour une période de trois ans.

Les thématiques de cette convention concernent les réseaux de distribution d'énergie, les travaux sur le domaine public, les technologies de l'information et de la communication, la mobilité, la transition énergétique, le bâti, les énergies renouvelables et enfin les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).





L'efficacité énergétique rapporte 100 000 € à 30 collectivités de Côte-d'Or

Jacques Jacquenet, en présence d'Anne-Marie Terrand, Vice-présidente en charge de la commission Énergies, a remis le produit de la vente des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) aux 30 collectivités concernées le 14 décembre 2018 sur le plateau Web-TV à Cité 21.

Les dossiers de CEE, déposés sur le registre national EMMY en 2017, ont été vendus. Le montant total de la vente s'élève à 189 528 €. Les CEE vendus correspondent pour 56 % à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique effectués sur les bâtiments communaux et communautaires (passage en double vitrage, isolation du bâti, installation de chaudière à bois, à condensation ou basse température, ...) et, pour 44 %, à des travaux de rénovation réalisés sur l'éclairage public.

Les CEE pour le bâti sont redistribués aux adhérents, proportionnellement au poids de leurs actions dans le dépôt des CEE. Au total, ce sont environ 100 000 € qui ont été reversés à 30 collectivités du département.

En savoir plus en cliquant [ici](#)

Le SICECO à Cité 21, une édition sous le signe du photovoltaïque

Les 13 et 14 décembre, le SICECO participait au salon Cité 21 pour répondre à toutes les interrogations des élus locaux.

Cette année, le photovoltaïque était à l'honneur, avec la présence, sur le stand, de la SEML Côte-d'Or Énergies et de BF Énergie, spécialisée dans la construction de centrales photovoltaïques (voir page 1).

Jeudi, la conférence « Une surface qui lézarde au soleil ? Et si vous la transformiez en énergie ? » a permis de faire la lumière sur les possibilités de développement de centrales photovoltaïques.



Nouvelles modalités financières

Suite au Comité syndical du 7 décembre dernier, de nouvelles modalités financières ont été adoptées :

- ➔ Prise en charge du coût de dépose des cabines hautes (indépendamment d'un dossier d'enfouissement des réseaux) à hauteur de 30 % (avec plafond de 9 000 € HT)
- ➔ Modification des modalités financières du service de cartographie

Les consulter en cliquant [ici](#)

Agenda

7 mars : Assemblée générale à Sombornon

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX - 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr

Directeur de la publication : Jacques Jacquenet

Dépôt légal en cours

Crédits photographiques : © SICECO

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande ou désinscription, adressez-nous un message à contact@siceco.fr.

www.siceco.fr

La publication du mois

Orientations, actualités, travaux, revisitez l'année 2017 à travers le rapport d'activité.

Le consulter en cliquant [ici](#)



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES VOITURES DU SICECO

La flotte des voitures du SICECO ayant été largement renouvelée en 2018, une nouvelle signalétique s'imposait !

La flamme, élément caractéristique de la marque «territoire d'énergie», est présente sur chaque côté des véhicules ainsi que le logo SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or.

694

C'EST LE NOMBRE D'ADHÉRENTS QUE COMPTERA LE SICECO APRÈS VALIDATION DE L'ADHÉSION DU PAYS CHÂTILLONNAIS PROPOSÉE PAR LE COMITÉ SYNDICAL LE 7 DÉCEMBRE DERNIER, EN TENANT COMPTE DES RÉCENTES FUSIONS DE COMMUNES.